

**CONVENTION D'APPLICATION CADRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE
INTERNATIONALE**

ENTRE

L'UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI (MAROC)

**(ET PLUS PARTICULIEREMENT L'ENSA TANGER - ECOLE NATIONALES
DES SCIENCES APPLIQUEES)**

ET

L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE (FRANCE)

**(ET PLUS PARTICULIEREMENT L'ESIX - ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS
DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE)**

ACCORD DE DOUBLE DIPLÔME

Diplôme en partenariat international

CONVENTION D'APPLICATION À L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE

ACCORD DE DOUBLE DIPLÔME

Vu le code de l'Éducation,

Vu le décret n°2013-756 du 19 aout 2013, relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international,

Vus les textes en vigueur au Maroc,

ENTRE

L'UNIVERSITÉ ABDELMALEK ESSAADI - ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TANGER, établissement public d'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, sise Quartier M'haneche II, avenue Palestine (près de la Faculté des sciences) B.P. 2117 Tétouan– Maroc, représentée par son Président, **Dr. Bouchta EL MOUMI** en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

Ci-après désignée « **UAE/ ENSA Tanger** »

D'une part.

ET

L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE - ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, sise Esplanade de la Paix, CS 14032 - 14032 Caen Cedex 5 France, représentée par son Président, **Lamri ADOUI**, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,

Ci-après désignée « **UNICAEN/ ESIX Normandie** »

Désignés, ci-après, conjointement par les « **parties** » et individuellement par la « **partie** »

Conformément à l'accord-cadre de coopération universitaire internationale conclu le **8 mars 2022** entre L'Université Abdelmalek Essaadi (Maroc) et l'Université de Caen Normandie (France), le présent avenant a pour objet de définir les modalités de mise en place d'un programme de double diplôme entre l'UAE/ ENSA et l'UNICAEN/ ESIX Normandie.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'ACCORD

Cet accord a pour objectif de définir les modalités de fonctionnement et le processus administratif d'accueil permettant aux étudiants de l'UAE/ ENSA Tanger et aux étudiants de l'UNICAEN/ ESIX Normandie de s'inscrire dans un programme de formation d'ingénieur à des fins d'obtention d'un double diplôme

ARTICLE 2 : CADRE LÉGAL ET QUALIFICATIONS NATIONALES

Le nouveau descriptif du programme des filières Génie Industriel et Logistique de l'UAE/ ENSA Tanger a été accrédité par la commission nationale de coordination de l'enseignement supérieur (référence CNCES session 2014). Au Maroc, une fois accrédités par le ministère, les programmes restent valides.

Dans ce descriptif, il est indiqué que l'UAE/ ENSA Tanger pourrait développer des programmes d'études et d'échanges conjoints avec d'autres institutions marocaines ou étrangères.

Le descriptif des filières Génie Industriel et Logistique de l'UAE/ ENSA Tanger et de l'UNICAEN/ ESIX Normandie sont joints à ce document.

ARTICLE 3 : MODE DE FONCTIONNEMENT DU DOUBLE-DIPLÔME

1. Les étudiants de l'UAE/ ENSA Tanger ayant validé la 4^{ème} année (post bac) en Génie Industriel et Logistique pourront prétendre au programme de double diplôme. Une fois sélectionnés selon les critères exprimés dans cet avenant, ils devront suivre, pour l'obtention du double diplôme, les semestres sept (7), huit (8), neuf (9) et dix (10) de la formation de l'UNICAEN/ ESIX Normandie, dans le Département génie des systèmes industriels. Ils devront également réaliser un stage de fin d'études.
2. Les étudiants de l'UNICAEN/ ESIX Normandie ayant validé la 4^{ème} année post bac pourront prétendre au programme de double diplôme. Ils devront suivre, pour l'obtention du double diplôme, les trois derniers semestres d'études à l'UAE/ ENSA Tanger et un stage de fin d'études.
3. Les stages se feront dans les entreprises et dans les centres de recherche, publics ou privés. Les étudiants devront réaliser une soutenance de stage de fin d'études auprès des deux établissements qui peut, le cas échéant, se faire par visioconférence.

ARTICLE 4 : CONDITIONS D'ADMISSION DES ETUDIANTS

Article 4.1 : Candidature

Pour pouvoir être éligible et s'inscrire au programme de double diplôme, l'étudiant devra déposer son dossier de candidature au programme de double diplôme, à la date indiquée par le calendrier de son établissement d'origine. L'étudiant de l'UAE/ ENSA Tanger devra déposer son dossier au service des Relations Internationales relevant de l'Administration de l'UAE/

Diplôme en partenariat international

ENSA Tanger et l'étudiant de l'UNICAEN/ ESIX Normandie à la personne en charge des Relations Internationales relevant de l'Administration de l'ESIX Normandie.

Article 4.2 : Admission

1. La sélection des candidats sera faite par l'établissement d'origine, qui choisira les meilleurs dossiers en vue de garantir le succès du programme. A ce titre, il sera établi un classement des candidats, à partir des éléments de dossier et d'entretiens avec les candidats. Les candidats seront classés selon la note moyenne obtenue à l'issue de la première et de la seconde année dans leur établissement d'origine. Cette note moyenne « m » est calculée par la formule : $m = (2p+s)/3$; « p » étant la moyenne de première année, « s » étant la moyenne du premier semestre de la seconde année.
2. Les dossiers de candidature retenus seront envoyés à l'établissement d'accueil.
3. Dans la mesure du possible, les candidats passeront ensuite des entretiens (éventuellement par visioconférence) avec des enseignants de l'établissement d'accueil.
4. Le nombre de candidatures est fixé chaque année par l'établissement d'accueil. Le nombre de candidats admis au programme ne dépassera pas 10, et ce pour tous les établissements marocains impliqués dans ce programme de double diplomation.
5. Les dossiers de candidature au programme de double diplôme seront finalement validés par une commission mixte paritaire composée de représentants désignés par les Parties.
6. La commission examinera le niveau des candidats en langues et communication, ainsi que leurs connaissances et pré-requis scientifiques pour suivre le programme demandé.
7. Chaque établissement d'accueil enverra les lettres d'admission des candidats sélectionnés à l'établissement d'origine.

Une fois l'admission validée, l'étudiant doit :

1. S'engager à étudier à temps plein dans l'établissement d'accueil pour la durée du programme.
2. Respecter le règlement des études et se conformer au calendrier de l'établissement d'accueil.
3. Obtenir les documents d'immigration exigés par le gouvernement du pays d'accueil.
4. Fournir la preuve d'une assurance pour couvrir les dépenses médicales, la responsabilité civile, les risques d'accidents de travail, ainsi que le rapatriement sanitaire, et souscrire à la sécurité sociale étudiante obligatoire. Un contrat d'assurance pourra toujours être exigé dès l'arrivée en France ou au Maroc.
5. Maintenir son inscription dans l'établissement d'origine pendant l'ensemble de son séjour dans l'établissement partenaire.

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE NOMINATION ET D'INSCRIPTION

Article 5.1 Nomination :

1) Pour les étudiants d'UAE Tanger

- a. Nomination : Chaque année, à l'issue de la procédure de sélection, au plus tard le 1er juin, les étudiants d'UAE Tanger retenus pour participer au programme doivent être nominés auprès du Carré International (au Pôle des Programmes de Mobilité Internationale - PPMI) par mail à l'adresse suivante : intl.interu.entrants@unicaen.fr

Les informations à transmettre lors la nomination sont les suivantes : Nom, Prénom, date de naissance, composante d'accueil (ici ESIX Normandie), adresse mail de chaque étudiant.

- b. Acceptation : le PPMI prend contact directement avec les étudiants nominés afin qu'ils réalisent leur préinscription à Unicaen (via l'application en ligne Moveon). Lorsque la préinscription des étudiants est faite, le PPMI procède à l'établissement du courrier d'acceptation et à la réservation de l'hébergement des étudiants.
- c. Visa : à la réception de leur courrier d'acceptation, les étudiants doivent engager leurs démarches de visa auprès du Consulat de France au Maroc

2) Pour les étudiants d'UNICAEN :

- a. Nomination : Chaque année, à l'issue de la procédure de sélection, au plus tard le 1er juin, l'ESIX Normandie transmettra la liste des étudiants sélectionnés au PPMI qui se chargera de les nommer auprès d'UAE Tanger. Le PPMI communiquera les informations suivantes à son partenaire : Nom, Prénom, date de naissance, composante d'accueil, adresse mail de chaque étudiant.

Les étudiants d'Unicaen devront compléter un dossier de mobilité Moveon en ligne dans leur université d'origine afin qu'Unicaen puisse mettre en place leur mobilité sortante.

- b. Acceptation : UAE Tanger procèdera à l'établissement du courrier d'acceptation des étudiants et les transmettra par courrier postal soit au PPMI soit directement aux étudiants concernés.
- c. Visa : à la réception de leur courrier d'acceptation, les étudiants doivent engager leurs démarches de visa auprès du Consulat Général du Royaume du Maroc en France

Article 5.2 Inscriptions :

1. Les étudiants participants au programme doublement diplômant seront inscrits dans les deux établissements pendant l'année universitaire en cours. Ils seront considérés par les parties comme des étudiants à part entière, avec les mêmes avantages, droits et responsabilités que leurs propres étudiants. Ils sont en particulier admis aux cours, travaux dirigés, stages en laboratoire, séminaires et congrès.

Diplôme en partenariat international

2. Les étudiants auront, par conséquent, un statut étudiant dans les deux établissements. Ils doivent s'acquitter des droits d'inscriptions dans les deux établissements.
3. Les étudiants se conforment au règlement intérieur de l'établissement d'accueil, et à toutes les obligations légales du pays d'accueil.
4. Les étudiants souscrivent à la sécurité sociale étudiante de l'établissement d'accueil.
5. Les étudiants se verront remettre par l'établissement d'accueil une carte d'étudiant mentionnant la double inscription. Dans le cas où l'option de carte unique mentionnant les deux inscriptions n'est pas possible, alors l'étudiant se verra remettre une carte étudiant également de la part de l'établissement d'origine.

ARTICLE 6 : PLAN D'ETUDES ET ECHANGES D'INFORMATIONS

Le déroulement des études sera fixé et validé par les parties.

Les élèves bénéficieront du concours des responsables académiques dans chaque établissement pour préparer les plans d'études, suivre leur application et résoudre les problèmes d'adaptation.

Pour chaque étudiant inscrit dans le programme doublement diplômant, les parties adresseront aux coordinateurs toutes les notes et appréciations obtenues par l'étudiant dès que celles-ci seront disponibles.

Chaque année, les parties se communiqueront, de façon réciproque, toute la documentation concernant les cours, les séminaires, la recherche et les autres activités concernant l'échange. Cette documentation servira entre autres à informer les étudiants candidats à la co-diplômation.

ARTICLE 7 : ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Article 7.1 : Langue d'enseignement

A part le cours d'anglais, et de possibles séminaires et conférences en anglais, la formation est dispensée en langue française. Les étudiants candidats au programme de double diplôme doivent donc disposer d'un bon niveau en français (au moins un niveau B2) et d'un niveau acceptable en anglais (au moins un niveau B1).

Article 7.2 : Contenu des formations

1) Formation à l'ENSA TANGER :

- La formation au sein de la **Filière Génie Industriel et Logistique** de l'UAE/ ENSA TANGER a pour mission de former des ingénieurs possédant une solide formation scientifique et technique dans le domaine du génie Industriel et Logistique, doublée d'une compétence en matière de management et de communication. La formation de la filière Génie Industriel et Logistique se caractérise par un ensemble de modules scientifiques et techniques, de modules de management et de modules communication. La filière Génie

Diplôme en partenariat international

Industriel et Logistique prodigue aux élèves ingénieurs les fondements scientifiques du Génie Industriel et Logistique appuyés sur ses bases Automatisation, Régulation Industrielle et Commande des Procédés Stratège en stocks et Approvisionnement, Maintenance et Sécurité Industrielles... sans négliger les modules permettant une insertion dans l'environnement socio-économique : Techniques d'expression et de communication et management. La formation se caractérise également par une grande dimension pratique à travers les activités pratiques, les stages et les projets réalisés en partenariat avec le milieu socioéconomique.

Le tableau des enseignements donné ci-dessous de la filière Génie Industriel et Logistique

Programme pédagogique de la Filière GIL/ ENSA TANGER	
Première année de formation en filière GIL (S5 et S6)	Eléments du Module
Semestre S5 :	
Statistiques & Signal	Statistiques Appliquées Traitement du signal
Electronique	Electronique Analogique Electronique Numérique
Matériaux & Dessin industriel	Sciences des matériaux Dessin industriel
Informatique	Bases des données Technologie web
Automatique & Electrotechnique	Electrotechnique Automatique Linéaire
Management de l'entreprise I	Organisation et gestion des entreprises Comptabilité 1 Economie 1

Semestre S6	Eléments du Module
Résistance des matériaux	RDM TP RDM et Projet individuel
Fluides & structures	Structures et vibrations Mécanique des Fluides
Machines Industrielles	Machines thermiques Machines hydrauliques Installations Electriques
Simulation et Métrologie	Capteurs et Métrologie TP Electronique
Systèmes d'information	Systèmes d'information Simulation des systèmes industriels LabVIEW
Langues et communication I	Développement personnel Méthodologie de Pjt. Prof. Anglais 1 & Espagnol
Stage en entreprise	

Diplôme en partenariat international

<u>Deuxième année (S7 et S8)</u>	Eléments du Module
Semestre S7:	
Automatisme	Automatismes industriels Maintenance Industrielle
Commande et Maintenance	Commande numérique des systèmes industriels Réseaux locaux industriels
Outils d'Aide à la Décision	Outils d'Aide à la Décision Monocritère Théorie des Graphes Outils d'Aide à la Décision Multicritère
Analyse de la Valeur et Fabrication	Procédés de fabrication CFAO (Catia)
Fabrication mécanique	Conception des systèmes mécaniques et technologies Analyse de la valeur1
Management de l'entreprise II	Conc Economie & comptabilité 2option des systèmes mécaniques et technologies Analyse de la Projet Collectifs & stages valeur1 Management de projet
Stage en entreprise	

<u>Semestre S8:</u>	Eléments du Module
Modélisation & Implantation	Implantation des systèmes de production Modélisation et simulation des systèmes de production
Management industriel	Gestion de Production (GP) GP Avancée
Maintenance & Qualité	Sûreté de fonctionnement et TP GMAO Outils Statistiques de la Qualité Analyse de la valeur2
Pilotage et Amélioration continue	Amélioration continue et actions de progrès Evaluation des performances et pilotage
ERP & MES	ERP MES (Manufacturing Execution System)
Langues et communication II	Espagnol II, Allemand Anglais professionnel Techniques de Communication
Troisième année (S9 et S10)	Eléments du Module
Semestre S9 :	
Implantation et Logistique industrielle	Supply Chain Management Ordonnancement

Logistique	Logistique industrielle et de transport
	Logistique maritime
	E-Logistique/E-commerce
Sécurité & Energie	Analyse des données Industrielles
	Sécurité et Ergonomie
	Economie d'Energie
Qualité & Environnement	Développement durable et Environnement
	Management de l'Innovation
	Management de la Qualité
Contrôle & Supervision	Contrôle de gestion industrielle
	Supervision
	Gestion industrielle avancée
Management de l'entreprise III	Création d'Entreprise : Entreprenariat & GRH
	Séminaires, Projet libre et stage
	Simulation d'entretien d'embauche et éthique de l'ingénieur
Semestre S10 :	
Stage de projet de fin d'étude	

2) Formation à l'ESIX Normandie :

La spécialité "**Génie des Systèmes Industriels**" de l'ESIX Normandie forme en 3 ans des ingénieurs généralistes dont les compétences permettent d'intervenir sur des activités à caractère technologique et généraliste, quels que soient les procédés mis en œuvre dans l'entreprise. Après une première année de tronc commun, deux options sont proposées aux étudiants de l'ESIX/GSI : Opérations Nucléaires (ON) et Production Industrielle. De plus, le parcours Production Industrielle propose deux spécialités : Energies Marines Renouvelables (EMR) ou Environnement Contrôlé (EC). Avec ces trois parcours ON, EC et EMR, L'ESIX Normandie/GSI répond aux besoins industriels très importants dans différents domaines comme l'automobile, le nucléaire, le naval...

Le département GSI de l'ESIX Normandie propose aussi une formation d'ingénieurs par apprentissage, option Environnement Contrôlé (EC).

Le tableau suivant résume le contenu du programme pédagogique en GSI :

Programme pédagogique GSI de l'ESIX Normandie	
Première année de formation en GSI (S5 et S6)	
Des enseignements uniquement en tronc commun.	
Objectif : Acquérir les bases scientifiques et techniques de l'ingénieur en « Mathématiques, matériaux, mécaniques, électroniques, programmation »	
Contenu pédagogique	
<ul style="list-style-type: none"> • Mathématiques • Matériaux • Mécanique • Electronique • Programmation 	

Diplôme en partenariat international

<ul style="list-style-type: none"> • Traitement du signal • Langues et communication • Entreprise et projet professionnel <p>Temps forts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet événementiel préparé tout au long de l'année par groupe de 5-6 d'étudiants • Stage ouvrier de découverte de l'entreprise en fin d'année (minimum 4 semaines) 	<p>Deuxième année (S7 et S8) Les semestres 7 et 8 dépendent du choix de l'option (EC ou EMR ou ON).</p> <p>Objectifs : Développer les compétences professionnelles générales de l'ingénieur en génie industrielle et commencer sa spécialisation</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérations industrielles • Actionneurs et convertisseurs électriques • Gestion industrielle • Culture internationale/communication • Économie industrielle • Condition de travail • Qualité de l'air • Fonctions mécaniques • Systèmes automatisés <p>Option EC, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des surfaces • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux et environnement • Energie et environnement des EMR </td><td style="vertical-align: top;"> <p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physique et chimie nucléaire • Réseaux électriques • Principe de construction des bâtiments nucléaires 1 • Sécurité nucléaire • Histoire du nucléaire, Ethique et morale • Matériaux, dégradation, fiabilité • Culture internationale et communication • Interaction rayonnement-matière • Impact sanitaire et environnemental • Instrumentation et contrôle commande • Principe de construction des bâtiments nucléaires 2 • Economie Industrielle et ingénierie d'affaire • Qualité de l'air • Conditions de travail </td></tr> </table> <p>Temps forts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projets disciplinaires sur l'année. • Stage technicien de spécialité de 2 à 4 mois en fin d'année 	<p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérations industrielles • Actionneurs et convertisseurs électriques • Gestion industrielle • Culture internationale/communication • Économie industrielle • Condition de travail • Qualité de l'air • Fonctions mécaniques • Systèmes automatisés <p>Option EC, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des surfaces • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux et environnement • Energie et environnement des EMR 	<p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physique et chimie nucléaire • Réseaux électriques • Principe de construction des bâtiments nucléaires 1 • Sécurité nucléaire • Histoire du nucléaire, Ethique et morale • Matériaux, dégradation, fiabilité • Culture internationale et communication • Interaction rayonnement-matière • Impact sanitaire et environnemental • Instrumentation et contrôle commande • Principe de construction des bâtiments nucléaires 2 • Economie Industrielle et ingénierie d'affaire • Qualité de l'air • Conditions de travail
<p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opérations industrielles • Actionneurs et convertisseurs électriques • Gestion industrielle • Culture internationale/communication • Économie industrielle • Condition de travail • Qualité de l'air • Fonctions mécaniques • Systèmes automatisés <p>Option EC, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des surfaces • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S7</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériaux et environnement • Energie et environnement des EMR 	<p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Physique et chimie nucléaire • Réseaux électriques • Principe de construction des bâtiments nucléaires 1 • Sécurité nucléaire • Histoire du nucléaire, Ethique et morale • Matériaux, dégradation, fiabilité • Culture internationale et communication • Interaction rayonnement-matière • Impact sanitaire et environnemental • Instrumentation et contrôle commande • Principe de construction des bâtiments nucléaires 2 • Economie Industrielle et ingénierie d'affaire • Qualité de l'air • Conditions de travail 		
<p>Troisième année (S9 et S10) Un semestre dépendant du choix de l'option (S9).</p> <p>Objectif : Approfondir les compétences professionnelles générales de l'ingénieur en génie industrielle et de sa spécialité (EC ou EMR ou ON).</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécaniques des structures • Management opérationnel • Implantation de la chaîne de fabrication et gestion des déchets • Culture internationale/communication <p>Option EC, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implantation et maintenance des ouvrages en mer </td><td style="vertical-align: top;"> <p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dosimétrie et radioprotection (objectif PCR) • Management des ressources humaines • Pilotage économique du système de production • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Démantèlement et gestion des déchets nucléaires • Culture internationale et communication </td></tr> </table> <p>Temps forts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet de fin d'études • Stage de fin d'étude d'un semestre (S10) 	<p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécaniques des structures • Management opérationnel • Implantation de la chaîne de fabrication et gestion des déchets • Culture internationale/communication <p>Option EC, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implantation et maintenance des ouvrages en mer 	<p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dosimétrie et radioprotection (objectif PCR) • Management des ressources humaines • Pilotage économique du système de production • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Démantèlement et gestion des déchets nucléaires • Culture internationale et communication 	
<p>EC/EMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mécaniques des structures • Management opérationnel • Implantation de la chaîne de fabrication et gestion des déchets • Culture internationale/communication <p>Option EC, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Innovation en EEAI/ Mécanique, Usine future <p>Option EMR, à partir du S9</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implantation et maintenance des ouvrages en mer 	<p>ON</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dosimétrie et radioprotection (objectif PCR) • Management des ressources humaines • Pilotage économique du système de production • Exploitation et maintenance en ambiance contrôlée • Démantèlement et gestion des déchets nucléaires • Culture internationale et communication 		

Article 7.3 : Accompagnement pédagogique

Diplôme en partenariat international

Les étudiants en double diplôme profiteront du tutorat mis en place dans l'établissement d'accueil. Ce tutorat leur permettrait un accompagnement dans leur intégration dans l'établissement et dans leur nouvelle vie d'étudiant, de leur fournir un suivi individualisé des résultats académiques et de les aider dans leur réflexion sur la construction du projet personnel et professionnel. Les enseignants rencontreront les étudiants deux fois par an, ou à la demande de ces derniers, afin de faire le point sur le déroulement des études et les conseiller.

Article 7.4 : Constitution des équipes pédagogiques.

L'équipe pédagogique est formée de :

ESIX Normandie/ GSI/ Université de Caen Normandie

NOM	PRÉNOM	GRADE /STATUT	DISCIPLINE	COMPOSANTE DE RATTACHEMENT
Angilella	Jean-Régis	PR	Mécanique, mathématiques	ESIX/GSI
Balmer	Sylvie	Enseignante	Communication	ESIX/GSI
Bazin	Catherine	PRAG	Physique	ESIX/GSI
Bernard	Jérôme	MCF	Science des matériaux, Génie industriel	ESIX/GSI
Boudart	Bertrand	PR	Electronique, traitement du signal	ESIX/GSI
Briand	David	MCF	Thermodynamique, matériaux	ESIX/GSI
Condette	Christophe	MCF	Informatique, automatique	ESIX/GSI
Gire	Frédéric	MCF	Electrotechnique	ESIX/GSI
Guhel	Yannick	MCF	Electronique, science des matériaux	ESIX/GSI
Guilbert	Fabien	MCF	Informatique, automatique	ESIX/GSI
Guillou	Sylvain	PR	Mécanique	ESIX/GSI
Houivet	David	MCF	Science des matériaux	ESIX/GSI
Kervadek	Dominique	MCF	Science des matériaux	ESIX/GSI
Mouyane	Mohamed	Enseignant	Science des matériaux	ESIX/GSI
Nicoleau	Jérémy	PRCE	Gestion de production	ESIX/GSI
Noudem	Jacques	PR	Science des matériaux	ESIX/GSI
Poujade	Sabrina	PRAG	Anglais	ESIX/GSI

Diplôme en partenariat international

Reboul	Jean-Michel	MCF	Electrotechnique	ESIX/GSI
Santa Cruz	Alina	MCF	Mécanique	ESIX/GSI
Souchet	Audrey	PRAG	Anglais	ESIX/GSI
Thiebot	Jérôme	MCF	Mécanique	ESIX/GSI
Zalt	Abdulkader	Enseignant	Mécanique, mathématiques	ESIX/GSI

ENSA Tanger/ Génie Industriel et Logistique/ Université ABDELMALEK ESSAADI

NOM	PRÉNOM	GRADE /STATUT	DISCIPLINE	COMPOSANTE DE RATTACHEMENT
Sarsri	Driss	Pes	Génie mécanique	Département génie électrique et industriel (gei) ensa tanger
Kamach	Oulaid	Pes	Systèmes manufacturiers	Département (gei) ensa tanger
Boumane	Abderrazak	Pesh	Système industriel	Département (gei) ensa tanger
Sedqui	Abdelfettah	Pesh	Productique	Département (gei) ensa tanger
Rahali el azouzi	Saïda	Pesh	Qualité et production	Département systèmes d'information & de la communication(sic) ensa
El alaiji	Rachid	Pesa	Génie mécanique	Département (gei) ensa tanger
Chater	Youness	Pesa	Génie industriel	Département (gei) ensa tanger
Amrani bensaid	Nabil	Pesa	Génie mécanique	Département (gei) ensa tanger
Bouajaj	Adel	Pes	Sciences des matériaux	Département (gei) ensa tanger
Chraïb	Lotfi	Pes	Signal	Département (sic) ensa tanger
Samadi	Hassan	Pes	Mathématique	Département (sic) ensa tanger
Motaki	Noureddine	Ingénieur d'état	Informatique	Département génie (gei) ensa tanger
Gouy	Rabia	Ingénieur d'état	Informatique	Département mathématique
Bourkane	Abderrahim	Pesa	Télécom	Département (gei) ensa tanger
Britel	Mohammed reda	Pes	Electronique	Département (gei) ensa tanger
Lyhyaoui	Abdelouahid	Pes	Apprentissage statistique des données	Département génie (gei) ensa tanger

Diplôme en partenariat international

Ben achhab	Nizar	Pesh	Hpc	Département (mi) ensa tanger
Khouya	Ahmed	Pesh	Energétique	Département (gei) ensa tanger
El fadar	Abdellah	Pesh	Energétique	Département (gei) ensa tanger
Haris	Nadia	Pesa	Langues	Département (lcm) ensa tanger
El oualkadi	Ahmed	Ph	Electronique Télécom	Sic, ensat
Chakkor	Saad	PH	Physique	SIC, ENSAT
Elmenzhi	Lamyae	PH	Génie Electrique	GEI, ENSAT
Jannati	Elidrissi	Pa	Electronique Automatique	Gei, ensat
Cherkaoui	Abdeljabar	Ph	Electronique Automatique	Gei, ensat
Derghi	Mustapha	Pa	Génie électrique	Gei, ensat
Fissoune	Rachia	Pa	Informatique	Sic, ensat
Elmourabet	Aimad	Ph	Electronique Microélectronique	Gei, ensat
Ezzine	Abdelhak	Ph	Génie électrique	Gei, ensat
Moussa	Ahmed	Pes	Génie électrique	Gei, ensat

Si besoin, la liste des intervenants dans la formation sera mise à jour chaque année sous la forme d'un avenant. Cette liste devra être paraphée par les responsables du programme des deux établissements.

Article 7.5 : mobilité enseignante

Des enseignants de l'établissement d'origine se déplaceront, au besoin, dans l'établissement d'accueil pour prendre part au jury des délibérations pour la délivrance des diplômes. L'établissement d'origine financera ces déplacements.

Article 7.6 : calendrier prévisionnel

Planning prévisionnel :

- Entre avril et fin Mai : réunion pour la présélection des candidats au double-diplôme (le coordinateur du suivi de l'accord de l'établissement d'accueil prend part à la

Diplôme en partenariat international

présélection et aux entretiens). La date limite de candidature est le 15 mai et la date limite de sélection est le 30 Mai.

- Début juin : publication de la liste définitive des étudiants acceptés et transmission de la liste au service des mobilités étudiantes du carré international de l'UNICAEN.
- Fin août-début septembre : inscriptions administratives des étudiants et début des enseignements.

ARTICLE 8 : DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Article 8.1 : Modalités de contrôle des connaissances

1. Les modalités de contrôle des connaissances sont celles de l'établissement d'accueil.
2. Dans la mesure où les études effectuées sont équivalentes ou complémentaires tant sur le plan du contenu qu'en termes de charge horaire et/ou crédits, elles sont mutuellement reconnues. Chaque partie reconnaîtra officiellement les crédits obtenus chez l'autre partie.
3. L'établissement d'origine s'engage à diplômer ses étudiants du titre d'ingénieur seulement à la fin de leurs études dans l'établissement d'accueil.
4. Les étudiants participant au programme se verront remettre le diplôme de chacun des deux établissements (français et marocain) dans la langue pratiquée dans chaque pays.
5. L'obtention simultanée des deux diplômes suppose une charge de travail supplémentaire durant au minimum deux années. L'étudiant doit remplir toutes les conditions requises pour chacun des deux diplômes auxquels il postule.

Article 8.2 : Modalités de constitution du jury

Le jury des délibérations est essentiellement constitué par les membres de l'établissement d'accueil. Néanmoins, le coordinateur de la formation ou un enseignant de l'établissement d'origine pourrait, le cas échéant, prendre part à ces délibérations.

ARTICLE 9 : DÉROGATION, EXCLUSION DU CURSUS

A l'issue du jury d'année, si l'étudiant ne réussit pas les examens du cursus prévus par l'établissement d'accueil, un jury composé des responsables du programme des établissements partenaires prendra en compte les décisions du jury et décidera de la suite à donner, à savoir, soit l'accord d'un semestre supplémentaire pour se mettre en conformité, soit l'exclusion du cursus commun.

Dans le cas d'une exclusion, l'établissement d'accueil délivrera une attestation d'études suivies et un relevé de notes à l'étudiant concerné et une copie à l'établissement d'origine.

Diplôme en partenariat international

Dans ce cas, l'étudiant n'aura droit à aucune compensation ou remboursement des frais qu'il a engagés.

ARTICLE 10 : MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

Article 10.1 : modalités de la mobilité des étudiants

Les étudiants effectueront la totalité des deux dernières années du cycle ingénieur dans l'établissement d'accueil. Aucun déplacement d'étudiants dans l'établissement d'origine n'est prévu au cours de ces deux années. Néanmoins, les étudiants peuvent être amenés à effectuer des déplacements dans le cadre de leurs stages de fin d'études ou de leurs projets disciplinaires. Ces déplacements sont soumis aux modalités prévues dans les conventions de stage de l'établissement d'accueil.

Article 10.2 : Financement de la mobilité des étudiants

Les frais de transport, d'hébergement, de nourriture, d'assurances et d'inscription sont à la charge de l'étudiant. Toutefois, chacun des établissements peut présenter des demandes d'aide financière pour ses étudiants auprès d'organismes selon les procédures habituelles en place dans chaque établissement.

Aucune des parties n'a l'obligation de financer le séjour des étudiants concernés par cet avenant à l'accord de coopération susmentionné.

Article 10.3 : L'établissement d'accueil s'engage, dans la mesure du possible, à aider les étudiants de l'établissement partenaire relevant de cet avenant à l'accord de coopération susmentionné dans la recherche d'un hébergement et à lui procurer les informations, orientations et aides conformément aux pratiques en vigueur concernant l'accueil des étudiants étrangers.

Article 10.4 : Chaque partie aura la responsabilité de veiller à ce que les étudiants qu'elle envoie en mobilité dans l'établissement partenaire soient en situation régulière au regard de la législation du pays d'accueil : visas, sécurité sociale, assurance responsabilité civile, rapatriement ...

Article 10.5 : Durant leur séjour à l'étranger dans le cadre de cette mobilité, les étudiants des établissements jouissent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes obligations que les étudiants de l'établissement d'accueil.

Article 10.6 : Dans le cadre du présent partenariat, les étudiants de l'UAE/ ENSA Tanger qui seront sélectionnés pour suivre le cursus de co-diplôimation à l'UNICAEN/ ESIX Normandie (GSI Cherbourg), seront dispensés de l'entretien CEF (Centre des Etudes en France), conformément à l'article 3 de l'avenant à la convention CEF du 10 décembre 2007.

ARTICLE 11 : COORDINATION DE L'ACCORD

Article 11.1 :

Monsieur **MOUYANE Mohamed** est nommé coordinateur de la mise en place de cet accord pour l'UNICAEN/ ESIX Normandie (GSI Cherbourg).

et

Monsieur **KAMACH Oualid** est nommé coordinateur de la mise en place de cet accord pour l'UAE/ ENSA

Article 11.2 :

Tout élément non mentionné dans la présente convention est soumis aux règlements pédagogiques de chaque établissement.

ARTICLE 12 : DURÉE DE LA COLLABORATION

La durée de validité, les conditions de dénonciation ou de modification des termes du partenariat ainsi que le règlement des problèmes juridiques sont les mêmes que pour l'accord-cadre.

ARTICLE 13 : MISE EN OEUVRE

Les deux parties se consulteront chaque fois qu'elles l'estimeront nécessaire et elles dresseront périodiquement un bilan des programmes réalisés ou en cours de réalisation. Un rapport d'activité sera communiqué annuellement aux instances universitaires compétentes.

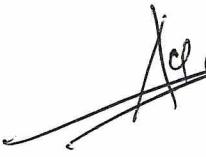
Pour cela, les institutions cosignataires désigneront chacune trois (3) membres pour constituer un comité de pilotage qui se réunira au moins une (1) fois par an pour examiner les résultats de la coopération, restituer un bilan pour chaque partenaire et proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de coopération. Il appartiendra notamment à ce comité de pilotage de définir les critères d'évaluation du programme.

La présente convention est rédigée en français et dans la langue de l'autre partenaire, les deux versions faisant également foi. Elles sont identiques dans leur esprit et leur interprétation.

Diplôme en partenariat international

ARTICLE 14 : SIGNATURES

En foi de quoi, les parties ont signé en deux (2) exemplaires originaux en langue française :

A Caen, FRANCE	A Tanger, MAROC
<p>POUR L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE</p> <p>Pr. Lamri ADOUI Président</p>   <p>Date : 18 mars 2022</p>	<p>POUR L'UNIVERSITÉ ABDELMALEK ESSAADI DE TANGER</p> <p>Pr. Bouchta EL MOUMNI Président</p>   <p>Date : 25 AVR 2022</p>
<p>POUR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE</p> <p>M. Rachid MAKHLOUFI Directeur</p>  <p>Date : 16 mars 2022</p>	<p>POUR L'ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TANGER</p> <p>Pr. Ahmed MOUSSA Directeur</p>   <p>Date : 18 AVR 2022</p>

Diplôme en partenariat international

<u>Contacts :</u>	<u>Coordinnées :</u>
Coordinnées : Université de Caen Normandie Carré International Esplanade de la Paix 14032 Caen Cedex 5 – France Tél : +33 2 31 56 50 49 Fax : +33 2 31 56 60 78 Email : intl.projets@unicaen.fr	Université Abdelmalek Essaadi Campus Universitaire Ziaten BP 1818, Tanger – Maroc Tél : +212 539979316 Fax : +212 539979151 Email : presidence@uae.ac.ma
Coordinateur : Esix Normandie - GSI Cherbourg Nom : Mohamed MOUYANE Tél : +33 2 33 01 45 49 Email : mohamed.mouyane@unicaen.fr	Coordinateur : UAE Tanger Nom : Oualid KAMACH Tél : +212 13273286 Email : okamach@uae.ac.ma

Diplôme en partenariat international

Coordinnées :	Coordinnées :
Université de Caen Normandie	Université Abdelmalek Essaadi
Carré International Centre des Services	BP 2117, rue Palestine, Quartier
Esplanade de la Paix	M'haneche 2 Tétouan– Maroc
14032 Caen Cedex 5 – France	
Tél : +33 2 31 56 50 49	Tél : +212 539979316
Fax : +33 2 31 56 60 78	Fax : +212 539979151
Email : intl.projets@unicaen.fr	Email : presidence@uae.ac.ma
Coordinateur :	Coordinateur :
GSI Cherbourg	UAE
Nom : Mohamed MOUYANE	Nom : Oualid KAMACH
Tél : +33 2 33 01 45 49	Tél : +212 13273286
Email : mohamed.mouyane@unicaen.fr	Email : okamach@uae.ac.ma